



L'actualité du **MILITANT** des Industries Chimiques

N° 142
6 octobre 2009

Mobilisons pour la manifestation nationale le 22 octobre à Paris,

► dès maintenant !



22 OCTOBRE

**TOUS
À PARIS**

**LA DÉFENSE
DES INDUSTRIES
CHIMIQUES,
UNE AUTRE
POLITIQUE
INDUSTRIELLE**



5.000 participants des Industries Chimiques, c'est un minimum qui représente 1 syndiqué sur 5 en moyenne pour chacun de nos syndicats.

L'Assemblée Générale des syndicats de la Fédération qui s'est tenue le 29 septembre dernier à Bobigny a rassemblé près de 80 syndicats pour environ 250 participants.

Les débats ont été riches, portant sur la situation vécue dans nos syndicats après les luttes du 1er semestre ; sur le besoin d'être plus offensifs avec une CGT à l'avant, porteuse de revendications claires, mobilisatrices.

L'unité, comme moyen pour mobiliser largement l'ensemble des salariés a été au cœur des débats avec une volonté, celle d'avancer avec lucidité sur des revendications CGT sur les salaires, l'emploi, le maintien de nos industries pour satisfaire les besoins de la population ; une industrie libérée des critères financiers

qui mettent à mal nos garanties collectives, nos salaires, nos emplois, notre santé et la sécurité des salariés et des installations?

Au cœur des débats est pointée la question «quelle société pour demain?».

Le 22 octobre, chaque militant CGT doit le construire au quotidien, dans les ateliers, les services. Les appels à la grève, à la manifestation dans les usines doivent être décidés dans les syndicats, dès maintenant, avec les plans de travail et de participation.

Nous savons que nos revendications sur le développement industriel pour être satisfaites doivent s'ancre à l'entreprise et portées au plus haut niveau pour que les luttes soient efficaces.

L'ACTION DU 22 OCTOBRE 2009 EST UNE ACTION NATIONALE DE LA CGT, IL APPARTIENT À CHAQUE SYNDICAT DE TOUT METTRE ŒUVRE POUR LA RÉUSSIR.

CETTE RÉUSSITE CONDITIONNE LE PROLONGEMENT NÉCESSAIRE DES LUTTES À IMPULSER PAR LA SUITE, POUR QUE ÇA CHANGE VRAIMENT !

Sommaire

■ **Edito** : Mobilisons pour la manifestation nationale le 22 octobre à Paris, dès maintenant !
(page 1)

■ **Vie syndicale—49ème congrès CGT**
Contribution de la FNIC CGT aux débats du 49ème congrès dans les syndicats (2ème partie)
(pages 2—3 et 4)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 0148188036 - Fax. 0148188035
<http://www.fnic.cgt.fr> - E-mail : fnic@cgt.fr
Directeur de publication : Jean Michel PETIT
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 0613 S 06566
Imprimé par nos soins

Octobre 2009

7—appel de la CSI et de la CGT pour un travail et un salaire décents, l'emploi, la protection sociale

8— AG des Syndicats CGT des Industries Chimiques de la Région Rhône Alpes

12 au 16—Stage approfondissement CHSCT à Courcelle.

14—réunion sur les OP-CA (Plastifac et C2P) à Montreuil.

Réunion 49è syndicats du 18, 36 et 37 à UD Indre Châteauroux.

15—Réunion 49è syndicat région Hte Normandie à Harfleur.

16— Journée commune d'action des retraités.

20—CE confédérale/ CES



Novembre 2009

4—réunion 49è syndicats du 28—41 et 45 à UD Loiret—Orléans.

5— Journée d'études TMS à Montreuil

Paritaires

Octobre 2009

1—CSRP—CPNEFP

6—Plasturgie CNPE

8— UIC CPNE

14—SNCP—Section professionnelle paritaire

20— LEEM—santé au travail

21—FIN

SNCP

22—LAM

23—UFIP CPNSS

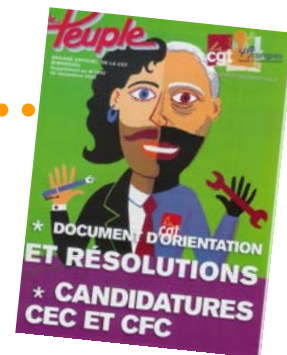
28— UFIP Concertation UIC—paritaire

CONTRIBUTION de la FNIC-CGT

Parce que l'actualité accapare souvent nos syndicats dans les entreprises, le Comité Exécutif Fédéral a décidé de susciter les débats pour le 49^e congrès de la CGT en pointant les enjeux principaux du document d'orientation.

Ce travail de préparation fédérale est présenté dans un quatre pages diffusé aux délégués et à nos syndicats, ainsi que dans 3 articles dans les « Militant » 141, 142 et 143.

Cet article traite de la deuxième partie du document d'orientation.



La place des jeunes dans la CGT

Le « Envahissez-nous » lancé à la jeunesse en 1982 par la CGT n'est toujours pas une réalité : nos modes de fonctionnement, la durée de nos mandats doivent créer les conditions du renouvellement et donner aux jeunes l'envie de se prendre en main, de s'investir dans l'organisation.

Mobiliser tous les salariés, les populations doit obliger notre organisation à s'en donner les moyens à travers en particulier le Comité Confédéral Jeunes, les Comités Fédéraux Jeunes, qui doivent être des outils de renforcement pour ces salariés. Mais encore faut-il avoir la volonté politique, de la Confédération aux syndicats, de les écouter et de leur donner de réelles responsabilités pour bousculer la néfaste tendance à l'institutionnalisation du syndicalisme.

L'accueil des jeunes mais aussi de tous les salariés doit être une priorité. Nous devons être présents au plus près des lieux de travail. Cela passe par le renforcement des moyens des UL qui sont les principales structures de proximité ; les plus proches

quand il n'y a pas de syndicat dans l'entreprise.

La loi sur la représentativité de 2008 redonne par conséquent encore plus de responsabilités aux UL (voir ci-après).

La dynamique des luttes

Le document soutient la thèse suivante : La victoire de la CGT aux prud'homales de décembre 2008 a obligé les autres confédérations à nous rejoindre sur une plateforme revendicative, essentiellement CGT, avec les moyens qui sont les nôtres, essentiellement la lutte. Cette analyse est vraie avant le 29 janvier 2009, elle entre dans le cadre d'une « unité d'action » qui doit être recherchée systématiquement. Mais dès après cette date, les autres confédérations ont freiné des quatre fers face à l'ampleur de la mobilisation du monde du travail, qui en a surpris plus d'un.

Le bilan des luttes du 1^{er} semestre, le manque de perspective ou plutôt la réalité de mobilisations sans suite due à une recherche d'unité à tout prix comme finalité doivent nous interpeller dans notre démarche

AUX DEBATS DU 49^e CONGRES DANS LES SYNDICATS

- de plateforme commune avec des organisations qui ont pour seul objectif de ne rien changer et qui, plus que faire du syndicalisme, « vivent » du syndicalisme dans un cadre institutionnel ?

Même si cela ne se décrète pas, la construction d'un rapport de forces comme nous l'ont montré nos camarades de Martinique, des Antilles et surtout de Guadeloupe ont montré que même si la grève générale ne se décrète pas, son efficacité n'est plus à démontrer, le rôle de la CGT dans ce contexte est essentiel, car les mobilisations doivent être à la hauteur des exigences sociales et des enjeux. Notre 49^{ème} congrès n'est-il pas au contraire le bon moment pour décider de créer ce niveau de rapport de forces et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir ?

La première question devrait donc être, est-ce que notre organisation, et nous devons le régler entre nous, est ce que la CGT est pour un changement de société ayant pour objectif la disparition de l'exploitation capitaliste ? Ne faut-il pas être plus clair sur nos objectifs revendicatifs : quand on écrit que le « vrai sujet » (décidé par qui ?) c'est non pas la tactique de luttes, mais leur contenu social transformateur, est-on tous d'accord dans la CGT, qu'il faut changer « de » société, et non changer « la » société ? Et quand on évoque qu'il faut « investir le dialogue social territorial », n'envisage-t-on pas l'adaptation du système au lieu de le remettre en cause ?

La 2^{ème} question serait donc dans une démarche de syndicalisme rassemblé et rassembleur, comme stipulé dans le document, les autres organisations syndicales ont-elles les mêmes objectifs ?

La CGT n'a-t-elle pas la responsabilité de rassembler les salariés, les populations partout où ils se trouvent dans une mobilisation interprofessionnelle avec des revendications rassemblant le plus grand monde, par exemple l'interdiction des licenciements, l'augmentation significative des salaires (SMIC à 1600€) droit de veto pour les CE et les CHSCT, la retraite pleine et entière à 60 ans avec 37,5 ans de cotisations, la retraite à 55 ans pour les postés et métiers pénibles ? Des revendications bénéficiant à tout le monde sans revenir sur les acquis existants, tout en revendiquant une plus juste répartition des richesses créées par le monde du travail.

Les salariés et la CGT.

Oui, comme le rappelle le document, la CGT a une capacité mobilisatrice qui va bien au-delà de son audience électorale ou de ses forces internes. Mais cela n'a rien à voir avec notre recherche constante de l'unité la plus large pour faire s'exprimer les salariés. Elle tient davantage à notre image d'une organisation à la vision lucide de la société avec d'un côté les patrons, de l'autre les exploités, de l'ouvrier à l'ingénieur, à notre inlassable et claire exigence d'un monde non pas capitaliste mais centré sur l'humain, à notre mode d'action, la démocratie directe des salariés, dans la lutte comme dans la prise de décision, autrement dit à notre fonctionnement fédéraliste et notre caractère de classe.

Oui la réforme de la représentativité a des côtés positifs : que les accords collectifs ne soient plus validés par des syndicats ne représentant personne est forcément une bonne chose, trop d'accords minoritaires ont été appliqués à toutes et tous, des accords dégradant les conditions de vie et de travail des salariés. Mais à quel inacceptable prix avons-nous accepté de payer en signant un accord qui sort des syndicats de l'entreprise alors que les acquis de 1968 les y avaient faits entrer ?

Combien de salariés sont aujourd'hui menacés de licenciement parce qu'ils veulent créer un syndicat CGT ? L'obligation de passer par les élections, la barre des 10% deviennent alors l'objectif à gagner pour créer un syndicat CGT mais aussi pour garder son emploi.

Au delà du contenu, la manière dont la décision a été prise de signer cette « position commune » pose problème. Une décision aussi importante qui chamboule 40 ans de règles de représentativité aurait dû nous imposer le temps du débat dans chacune de nos organisations, nos structures. Cela aurait été un moyen de montrer comment fonctionne la démocratie dans la CGT, ça n'a pas été le cas !

La place laissée à l'audience de la CGT renvoie à la manière dont nous l'obtenons. Une CGT de luttes ou de simples négociations détermine la place du syndiqué qui adhère pour des valeurs, des convictions, pour faire changer les choses. Le syndiqué serait remplacé par le salarié client consommateur pouvant même décider à la place de la CGT, même dans le cas où ses valeurs sont contraires aux nôtres.

49ème congrès

Suite : contribution de la FNIC CGT aux débats du 49ème congrès dans les syndicats.

La consultation des salariés doit être un point de la réflexion dans les débats de la CGT, mais c'est aux syndiqués CGT qu'il appartient de décider pour leur syndicat, sinon à quoi bon être syndiqué à la CGT ? Cela n'inciterait forcément pas les salariés à se syndiquer. La réforme de la représentativité ne vient-elle pas percuter notre objectif de renforcement, et de faire de notre syndicat une organisation d'adhérents, autrement dit de masse, et non un syndicat d'élus ou de représentants ?

C'est par nos pratiques lors de grèves avec la consultation des salariés en lutte que nous gagnons des points et nous nous renforçons.

Quand le document propose au paragraphe II-99 « d'acter et de concrétiser toute évolution favorable aux salariés » (sous-entendu par la signature d'accords par la CGT), ou de « participer par l'action à un processus de transformations sociales progressives » (paragraphe II-107), on fait la promotion d'une politique contractuelle qui institutionnalise le syndicat, nous fait nous rapprocher du fonctionnement d'autres syndicats, minimise – voire annihile – toute dimension révolutionnaire et transformatrice de notre syndicalisme.

Renforcer la légitimité du syndicalisme

Les politiques menées par le patronat et les gouvernements aux niveaux français, européen, mondial, de mise en concurrence des peuples, d'exploitation capitaliste renvoient à ses responsabilités le syndicalisme notamment à la CGT.

Au niveau français, les attaques remettent en cause les acquis collectifs, des références acquises par les luttes comme la protection sociale de la naissance à la mort, le droit de grève, de manifester, etc.

Ne sommes nous pas passés à côté d'une grande vague de syndicalisation lors des grèves du CPE alors que toutes les générations, les catégories sociales étaient ensemble dans la rue ?

Le rassemblement de tous passe par la conviction que la CGT sert à quelque chose, c'est dans les luttes que la CGT se renforce et c'est de cette manière que nous pourrions créer le rapport de forces qui nous donnera les moyens de changer de société.

Quand le document précise (paragraphe II-104) qu'il y a des « attentes nouvelles dont toutes ne relèvent pas du champ et des prérogatives syndicales », on met en lumière la question des perspectives politiques. Si la charte d'Amiens consacre fort justement notre indépendance vis-à-vis des partis politiques, elle ne signifie pas que le syndicalisme CGT est neutre sur ces questions. Pour être cohérent, nous devons reconnaître que le rapport de forces que la CGT doit développer est en rapport avec le pouvoir politique en place. Or, nous vivons une époque où la lutte des classes a rarement été portée à ce point par le pouvoir en place, il est donc historiquement opportun de développer une combativité telle qu'elle aura nécessairement des répercussions sur les choix politiques.

La deuxième partie du document se termine par la nécessité « d'insuffler, à tous les niveaux, des relations d'un type nouveau entre syndicats afin de conjuguer démocratie représentative et unité ». Cette formule pour le moins obscure doit absolument être précisée, avec un mandat clair donné au CCN. Quand le slogan du 49^e congrès est « changer pour être mieux la Cgt », il faut avant tout se mettre d'accord sur ce que signifie « être la Cgt » avant de s'entendre sur le sens du « changement ».



A suivre dans le prochain numéro pour la troisième partie du document.

Pour un tourisme différent, social et solidaire !

www.touristravacances.com

Réservations 0890 567 567 (0,15 € la min.)

